

LEÇON D'UN PROCÈS...

Le verdict rendu par la Haute Cour en conclusion du procès Salan est sujet à bien des réflexions dont certaines ont sauté aux yeux des plus obtus et des plus partiaux.

La première, relevée presque unanimement par la presse, est que dans un gang militaire mieux vaut être chef de bande que simple exécutant et que, contrairement à ce que l'on affirme, les responsabilités diminuent avec les galons.

La seconde est le ton hypocritement moralisateur des uns et des autres, l'appel à Dieu et aux sentiments charitables et chrétiens, illustré fort à propos par l'intervention de ce prêtre militaire, plus militaire que prêtre, bavant la haine par tous les pores et appelant, au nom de cette chrétienté à tous les massacres.

Dans le domaine de l'indécence la palme revient au maréchal Juin qui a parlé de la pitié que lui ont toujours inspirée les désespérés de ce siècle comme les communards de Paris.

Bas les pattes, la Commune de Paris ça ne regarde pas un maréchal Juin; elle n'a besoin ni de ses appréciations, ni de sa pitié; et moins encore de ses rapprochements entre la grande réalisation et le grand exemple d'hommes qui étaient des Hommes et le gang de crabes militaires en mal de prébendes, de crimes et de tortures.

Le troisième enseignement que nous avons à tirer, et le plus important de tous, concerne le régime.

Depuis Mai 1958 nous sommes en face d'un pouvoir absolu qui s'accorde la coquetterie de se prétendre démocratique.

Parlons net: nous sommes face à une dictature.

Dictature aimable à façade libérale, dictature inavouée prête à mettre un bâillon aux cris de ses victimes, mais dictature cependant.

Or, le verdict rendu par le Haut Tribunal, dont les membres avaient été individuellement nommés par de Gaulle, est la démonstration que l'hypocrisie ne paie pas.

Lorsqu'on laisse à une nation les apparences mêmes d'une liberté d'opinion, il faut prendre les risques de cette liberté.

Il était facile de prévoir la sympathie et l'esprit de corps existant entre les généraux juges et le général jugé. Ils appartiennent à une même famille et celui-ci aurait bien pu se trouver parmi ceux-là, comme ceux-là n'étaient pas loin de se trouver à la place de celui-ci.

Ce qui est plus surprenant et plus symptomatique c'est l'insubordination des vassaux mis en place pour condamner à mort et rebelle à leur suzerain.

Une telle décision en dit long sur la faiblesse d'un régime qui se dit fort et qui démontre à l'expérience plus de failles que tous ceux qui l'ont précédé.

Anarchistes, nous savons qu'aucun État ne peut résoudre les problèmes qui se posent aux hommes aux différentes époques de leur histoire, que ces États ne font qu'en différer la solution et qu'en multiplier les

difficultés, mais nous savons aussi qu'ils peuvent faire illusion sur les esprits faibles et, par la violence et les plein pouvoirs, régner un certain temps sur un pays et lui imposer la loi.

Eh bien! ces plein-pouvoirs de Gaulle les a obtenus et, les ayant en mains, ce dictateur de pacotille se trouve démenti par ses valets et souffleté par ses séides.

Ne nous y trompons pas, cela peut être la fin de la lâche illusion de «*l'homme sauveur*» et les craquements de ce régime fort mis en place par une minorité remuante et ambitieuse avec le consentement et l'appui de tous les indifférents.

LA RÉDACTION.
